



1

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050

Désignation de l'entreprise :		EURL AGEM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		CREUX DE BIGUET 07130 TOULAUD		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		4 1 9 3 9 2 5 0 1 0 0 0 1 3				Néant ☐ *	
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	548	548	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11408	5008	6400
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	4912385		4912385
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	290360		290360
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	102200		102200
TOTAL (II)		BJ	BK	5316902	5556	5311345	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	29538		29538
		Autres créances (3)	BZ	CA	6479003		6479003
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	28800000		28800000
		Disponibilités	CF	CG	991528		991528
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1064		1064
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	36301135		36301135	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	41618037	5556	41612480	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP 290360	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		(3) Part à plus d'un an : CR	



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise				EURL AGEM		Néant		☐ *
						Exercice N 31122024		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....4811600..)					DA	4811600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,					DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC		
	Réserve légale (3)					DD	72500	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	29957888	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)					DG		
	Report à nouveau					DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	6383963	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK	412	
	TOTAL (II)					DL	41226364	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (III)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	20	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV	255770	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	7945	
	Dettes fiscales et sociales					DY	114379	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	8000	
	Autres dettes					EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	386115		
Ecart de conversion passif * (V)					ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	41612480		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			Écart de réévaluation libre			1D		
			Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	386115	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052

Désignation de l'entreprise : EURL AGEM						Néant ☐ *			
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	360903	FH		FI	360903	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	360903	FK		FL	360903	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	217	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	361121	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	27633	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	2596	
	Salaires et traitements *						FY	170886	
	Charges sociales (10)						FZ	99	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	-dotations aux amortissements (14)*				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	6	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	201223	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				GG	159897		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	5639367	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1053701	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
		Total des produits financiers (V)				GP	6693069		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	26428	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)				GU	26428	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)				GV	6666640		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)				GW	6826538		

Edité à partir de Loop V5.30.5

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Désignation de l'entreprise <u>EURL AGEM</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG	412			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	412			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	-412		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	442162		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	7054190		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	670226		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	6383963		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG				
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *						HP				
			— Crédit-bail immobilier						HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	5639367		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	34781	)	A2	68462
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :				facultatives		A6	21745	obligatoires		A9	46717
						dont cotisations facultatives Madelin		A7	21745				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A8							
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N				
	Détail en annexe								Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

Edité à partir de Loop V5.30.5

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux comptes annuels

Informations générales

Présentation de la société

Désignation de la société : EURL AGEM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 41 612 480 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 383 963 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 6 mai 2024, l'associé unique a fait apport à la société de 973 actions qu'il détenait dans la société COPAS – SIREN : 779 548 413. L'apport en nature a été rémunéré par la création de 4 086 600 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

En date du 3 septembre 2024, la société AGEM a pris une participation de 20 % au capital de la société LES COMPAGNONS – SIREN : 929 428 589.

Un abandon de créance de 20 000€ a été consenti à la société LABAZ dans le cadre d'un abandon avec clause de retour à meilleure fortune.

La TVA est récupérée en appliquant la règle des secteurs distincts d'activité.

Evénements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Annexe aux comptes annuels

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges.

Annexe aux comptes annuels

Durées d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les modalités d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Le cas échéant, les amortissements complémentaires résultant de l'application de dispositions fiscales sont traités comme des amortissements dérogatoires, qui sont comptabilisés en « Provisions réglementées ».

2. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation et les autres titres immobilisés font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale et sont éventuellement dépréciées, en lien avec l'analyse réalisée sur les titres de participation, pour tenir compte des risques de non-recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Annexe aux comptes annuels

4. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Les disponibilités en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Actif immobilisé

5. État de l'actif immobilisé (brut)

		Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	549	-	-	549
Immobilisations corporelles					
Terrains		-	-	-	-
Construction sur sol propre		-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui		-	-	-	-
Install. générales, agencements et aménag. des constructions		-	-	-	-
Install. techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Install. générales, agencements, aménagements divers		-	-	-	-
Matériel de transport		787	-	-	787
Matériel de bureau et mobilier informatique		4 221	6 400	-	10 621
Emballages récupérables et divers		-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
	TOTAL III	5 008	6 400	-	11 408
Immobilisations financières					
Participations évaluées par équivalence		-	-	-	-
Autres participations		1 012 300	4 160 445	-	5 172 745
Autres titres immobilisés		-	30 000	-	30 000
Prêts et autres immobilisations financières		102 000	200	-	102 200
	TOTAL IV	1 114 300	4 190 645	-	5 304 945
TOTAL GÉNÉRAL	(I+II+III+IV)	1 119 857	4 197 045	-	5 316 902

Annexe aux comptes annuels

6. Amortissements de l'actif immobilisé

		Début de l'exercice	Augment. (dotations)	Diminut. (sorties et reprises)	Fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	549	-	-	549
Immobilisations corporelles					
Terrains		-	-	-	-
Sur sol propre		-	-	-	-
Sur sol d'autrui		-	-	-	-
Installations générales, agenc. et aménag. des constructions		-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Install. générales, agencements, aménagements divers		-	-	-	-
Matériel de transport		787	-	-	787
Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 221	-	-	4 221
Emballages récupérables et divers		-	-	-	-
	TOTAL III	5 008	-	-	5 008
TOTAL GÉNÉRAL	(I+II+III)	5 557	-	-	5 557

Annexe aux comptes annuels

7. Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % du capital détenu)	Capital	Quote-part détenue (%)	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	Prêts et avances
	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette des titres	Résultat net	Cautions
1 SCI 3MB 07130, TOULAUD	1 000	52	520	39 297	231 912
	29 837		520	7 198	
2 SCI LES BANQUETS 07500, GUILHERAND-GRANGES	25 000	51	12 750	47 306	52 081
	328 848		12 750	39 582	
3 SCI ASTRE 07130, TOULAUD	5 000	90	4 500	193 608	287 353
	425 746		4 500	65 652	
4					

Participations (10 à 50 % du capital détenu)	Capital	Quote-part détenue (%)	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	Prêts et avances
	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette des titres	Résultat net	Cautions
1 SAS COPAS MPA 07500, GUILHERAND-GRANGES	114 000	35.09	203 300	2 292 250	271 371
	1 133 697	90 000	203 300	265 539	
2 SAS COPAS 07500, GUILHERAND-GRANGES	1 520 820	28.64	4 621 819	616 311	5 514 808
	9 203 894	5 475 360	4 621 819	1 207 899	
3 SAS COPAS ASCENSEURS 07500 GUILHERAND- GRANGES	251 600	11.08	27 880	4 675 350	
	1 316 915		27 880	400 127	
4 SARL LABAZ 42410, LA CHAPELLE VILLARS	20 000	50	10 000	3 935	48 604
	19 153		10 000	1 146	
5 SARL ANATOLIE 26000 VALENCE	8 000	20	1 600	903 960	56 222
	288 848		1 600	26 825	
6 SAS LES COMPAGNONS 26380 PEYRONS	150 000	20	30 000		
	150 000		30 000		

Annexe aux comptes annuels

Actif circulant

État des échéances des créances

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	290 360	290 360	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	102 200	-	102 200
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	29 538	29 538	-
Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
État et autres collectivités publiques	• Impôts sur les bénéfices • Taxe sur la valeur ajoutée • Autres impôts, taxes et vers. assimilés • Divers	15 908 743 - -	15 908 743 - -
Groupe et associés	6 462 353	6 462 353	-
Débiteurs divers	-	-	-
Charges constatées d'avance	1 064	1 064	-
TOTAL	6 902 166	6 799 966	102 200
Prêts accordés en cours d'exercice	-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

Annexe aux comptes annuels

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus	
Immobilisations financières	2 200
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	703 610
Autres produits	
Factures à établir	29 538
Rabais/remises/ristournes à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	735 348

Charges constatées d'avance

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	1 064		
TOTAL	1 064		

Annexe aux comptes annuels

Capitaux propres

8. Capital social

Le capital social a été augmenté par apports en nature de 4 086 600 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro chacune

Capital social d'un montant de 4 811 600 euros décomposé en 4 811 600 titres d'une valeur nominale de 1 € chacun.

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Situation au début de l'exercice	725 000	1
Augmentation de capital :	4 086 600	1
.		
Situation à la fin de l'exercice	4 811 600	1

Annexe aux comptes annuels

État des échéances des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20	20	-	-
• à 1 an max à l'origine • à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Dettes				
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	7 946	7 946	-	-
Personnel et comptes rattachés	76 599	76 599	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	556	556	-	-
État et autres collectivités publiques	-	-	-	-
• Impôts sur les bénéfices • Taxe sur la valeur ajoutée • Obligations cautionnées • Autres impôts, taxes et assimilés	10 369	10 369	-	-
	-	-	-	-
	26 855	26 855	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 000	8 000	-	-
Groupe et associés	255 770	255 770	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	386 116	386 116	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	254 449			

Annexe aux comptes annuels

Charges à payer

Libellés	Montant
Congés à payer	
Congés et primes provisionnés	75 350
Charges sociales provisionnées	55
Charges fiscales provisionnées	-
Intérêts courus	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Associés	6 428
Banques	20
Concours bancaires courants	-
Autres charges	
Factures à recevoir	4 460
Rabais/remises/ristournes à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Autres charges fiscales	26 678
Divers	-
TOTAL	113 089

Annexe aux comptes annuels

Compte de résultat

9. Détail du résultat financier

	Charges	Produits
Intérêts et charges assimilées	26 428	
Produits financiers de participation		5 639 367
Autres intérêts et produits assimilés		1 053 701
TOTAL	26 428	6 693 069

10. Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
Charges exceptionnelles		
Produits de cession d'éléments d'actif		
Amortissements dérogatoires	412	
TOTAL	412	-

AGEM
Société à responsabilité limitée au capital de 4 811 600 euros
Siège social : Le creux de Biguet 07130 TOULAUD
419 392 501 RCS AUBENAS

ACTE DE DECISION D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 EN DATE
DU 14 NOVEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

Approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 6 383 963,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 383 963,64 euros
A la réserve légale	319 198,18 euros

Solde	6 064 765,46 euros
En totalité au compte « autres réserves ».	

Conformément à la loi, prend acte que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

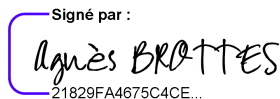
- Exercice clos le 2021 :
Néant

- Exercice clos le 2022 :
Néant

- Exercice clos le 31 décembre 2023 (*distribution exceptionnelle décidée par procès-verbal des décisions de l'associé unique du 01 décembre 2024*) :

81 797,20 euros, soit 0,02 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 81 797,20 euros

Certifié conforme
La Gérance
Agnès BROTTES

Signé par :

21829FA4675C4CE...

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le Présent Acte a été signé par voie électronique, via la plateforme de signature électronique DocuSign, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».

De convention expresse valant convention sur la preuve (Art. 1368 du Code civil), les Signataires sont convenues de signer électroniquement le présent Acte conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais du service DocuSign (www.docuSign.com), les Signataires s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent Acte par le service DocuSign (www.docuSign.com).

Chacun des Signataires reconnaît et accepte que la signature électronique du présent document par DocuSign correspond à un degré de fiabilité suffisant pour identifier son signataire et garantir son lien avec le document auquel sa signature est attachée et est établie et conservée de manière à satisfaire aux exigences de durabilité et d'intégrité conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Chacun des Signataires reconnaît et accepte que la copie électronique fournie par DocuSign du présent document et de l'ensemble des informations y afférent permet de satisfaire aux exigences de durabilité et d'intégrité au sens des dispositions de l'article 1379 du Code civil.

Chacun des Signataires reconnaît et accepte que l'horodatage du présent acte et des signatures électroniques, lui est opposable et que celui-ci fera foi entre elles.

Chacun des Signataires reconnaît et accepte expressément que la signature électronique du présent document par la plateforme DocuSign et que toute copie électronique ainsi réalisée sera valable et opposable à son égard et à l'égard des autres Signataires.